

Sauvons la forêt de la Double !

**Non
aux projets de dizaines
d'Éoliennes industrielles
géantes**

Puymangou, Parcou - Saint-Vincent-Jalmoutiers
Saint-Aulaye - La Roche-Chalais - La Barde - Chepniers
Brossac, Bardenac, Saint-Vallier, Yviers - Maransin

Protégeons la forêt, les paysages, le tourisme, le patrimoine, la faune et la flore, l'environnement, l'immobilier, les habitants : leur cadre de vie, leur santé, la paix dans les campagnes...

Soutenons les riverains, la population et les élus qui sont opposés à ces projets : adhérons, signons la pétition, participons aux enquêtes, faisons savoir notre opposition, défendons notre territoire préservé !

**Accepter une Éolienne,
c'est en accepter des dizaines**

Renseignements : www.Asso3D.fr

Association de Défense du Val de Dronne et de la Double - Asso3D
Asso3D, le Bourg, 24410 Puymangou - 05 53 91 33 87 - 06 28 22 54 52

E-mail : defense.dronne.double@gmail.com

<https://www.facebook.com/Asso3D>

Nous sommes pour les énergies renouvelables adaptées à notre territoire, ce qui n'est pas le cas des éoliennes industrielles dans la Double

Le vent est insuffisant dans notre région :

- La Double n'est pas suffisamment ventée pour faire tourner des éoliennes à pleine puissance une fraction de temps suffisante. Ce serait engager de l'argent public financé par vous au mauvais endroit. Le MWh éolien produit serait un des plus chers de France.
- Le vent faible impose des machines de près de 200 mètres de haut qui constitueraient une pollution visuelle jusqu'à 30 kilomètres.

La forêt est inadaptée pour ce type de projet :

- La faune est d'une richesse exceptionnelle dans cet espace naturel ; de nombreuses espèces protégées (chiroptères, avifaune, etc.) seraient menacées.
- La destruction volontaire de plusieurs hectares de forêt serait nécessaire.
- Le risque d'incendie de forêt serait aggravé et les Canadiens seraient contraints dans un rayon d'environ un kilomètre autour des éoliennes.
- 1000 tonnes de béton par éolienne resteraient dans le sol après démantèlement.

Les habitations sont dispersées sur notre territoire :

- Les espaces réglementaires restants ne sont pas suffisamment grands pour des installations industrielles de cette taille.
- Le principe de précaution doit être appliqué : bruit, basses fréquences, lumières clignotantes jour et nuit, effet d'ombre... La distance minimale en Bavière et en Pologne est de 10 fois la hauteur des éoliennes.

L'opposition locale est très forte :

- Une trentaine de communes voisines sont opposées à ces projets ainsi que de nombreux autres élus et associations.
- Près de 3000 personnes ont signé une pétition.
- L'opposition locale est particulièrement forte à chaque enquête publique.

L'économie locale ne serait pas gagnante :

- Le tourisme vert serait affecté : les touristes préféreront des destinations sans éoliennes.
- La présence d'éoliennes ferait baisser la valeur des biens immobiliers et fonciers de 10 à 40%, s'ils trouvent acquéreurs.
- Ces projets ne créeraient pas d'emplois locaux.

L'éolien ne peut pas remplacer le nucléaire :

- Il ne peut constituer qu'une énergie d'appoint dans les régions ventées, à l'habitat éloigné et où il est accepté par la population.

S'agit-il vraiment d'un projet d'intérêt général ?

- C'est un projet d'initiative privée avec le soutien de quelques élus, sans concertation préalable avec la population.
- Promesses de revenus fiscaux, loyers annuels, aubaine financière liée au prix subventionné du rachat obligatoire de l'électricité par EDF, suspicion de prises illégales d'intérêts : c'est une histoire d'argent !